

Communiqué de presse

Présentation du plus grand projet d'aménagement et d'urbanisme du canton de Fribourg
Le futur quartier de la gare de Bulle totalement redessiné

Transports publics fribourgeois (TPF) SA et la ville de Bulle ont dévoilé ce lundi 14 octobre 2013 le visage du futur quartier qui va prendre forme dans les vingt ans à venir autour de la toute nouvelle gare de Bulle. Le projet urbanistique couvre un périmètre de 90'000 m². Il s'articule autour d'une véritable place de la gare avec un pôle d'échange multimodal. Logements, commerces et espaces publics viendront se fondre dans un nouveau quartier à deux pas du centre-ville, où habiteront et travailleront à terme quelque 2'600 personnes.

Aujourd'hui, la majeure partie du plateau de la gare de Bulle est constitué de friches industrielles et de bâtiments vieillissants affectés à l'exploitation des transports publics. Demain, l'ensemble de ces activités seront déplacées en périphérie de l'agglomération, libérant ainsi un immense espace au cœur même de la deuxième ville du canton de Fribourg. L'élément déclencheur de cette vaste réflexion est la mise en conformité des quais ferroviaires à la Loi fédérale sur l'égalité des handicapés (LHand) avec un délai à 2024. Pour les TPF, seul un déplacement de la gare permet de satisfaire à cette obligation légale. Le défi urbanistique qui en découle est à la mesure du développement économique et démographique promis à la ville de Bulle, dont la population est appelée à doubler dans un horizon de 20 ans.

La maquette du nouveau quartier présentée ce jour est le fruit d'une démarche initiée en automne 2012, avec le lancement d'un mandat d'études parallèles (MEP). Huit bureaux ont travaillé sur l'aménagement d'une zone de 90'000 m² avec pour seule contrainte l'emplacement des infrastructures ferroviaires, ainsi que la préservation du bâtiment de la Remise pour le matériel roulant de la voie étroite, objet protégé. Quatre bureaux ont été retenus pour un deuxième tour. Le MEP a été piloté et conduit par un collège de 17 personnes, représentant les différents partenaires (TPF, Ville de Bulle et autres propriétaires privés) ainsi que des experts en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il est présidé par Bruno Marchand, architecte-urbaniste à Genève. Les idées retenues dans le MEP émanent des bureaux d'architectes group8 à Genève pour le pôle de la gare et delley deillon à Bulle pour les quartiers d'habitation.

Une place de la gare essentiellement piétonne

Le point central du projet d'aménagement est la création d'une véritable place de la gare essentiellement piétonne, en relation directe avec le centre-ville et historique de Bulle. Cet espace servira de plateforme multimodale pour les bus urbains de MOBUL et les taxis. Sont prévues en sous-sol, une gare routière pour les bus régionaux ainsi que des parkings pour les voitures individuelles. Des surfaces commerciales, des bureaux et des logements viendront compléter l'aménagement de ce quartier mixte, situé au nord du périmètre du MEP. Le quartier de la Colline du Moulin, ainsi que celui de la Remise, au sud des rails seront dévolus à l'habitation. Au centre, la place de la Remise voie étroite comprendra un espace pour les équipements publics.

L'ensemble du périmètre devrait accueillir plus de 2'000 nouveaux habitants et offrir un potentiel de 600 emplois ; il comprendra un millier d'appartements. 12'000 m² sont prévus pour des surfaces artisanales et commerciales, 11'000 m² sont dévolus à des bureaux et 9'000 m² réservés pour des équipements publics, alors qu'un hôtel et un EMS pourraient compléter l'aménagement qui englobe 1'300 places de parc. La planification prévoit un développement des zones par étapes, à commencer par la gare et l'interface de transports, avec un effet indéniable sur l'économie régionale.

Priorité aux travaux ferroviaires

Le résultat du MEP doit maintenant servir de base pour le Plan d'aménagement de détail du Plateau de la gare, prévu dans le Plan d'aménagement local de la ville de Bulle. Estimés à 50 millions de francs, les travaux ferroviaires sont d'ores et déjà en grande partie planifiés. Ils s'effectueront entre 2016 et 2022 à commencer par les nouveaux quais, les infrastructures d'accueil pour les voyageurs et les faisceaux des voies normales puis étroites.

Afin de partager largement cet important projet et de faire découvrir à la population le futur visage du Plateau de la gare de Bulle, une maquette animée sera présentée en primeur lors du Comptoir gruérien qui se tiendra à l'Espace Gruyère de Bulle du 25 octobre au 3 novembre 2013 (stand 162, secteur 10).

Fribourg et Bulle, le 14 octobre 2013.



Plateau de la Gare - 2013



Plateau de la Gare – horizon 2030



VUE SUR LA NOUVELLE PLACE DE LA GARE